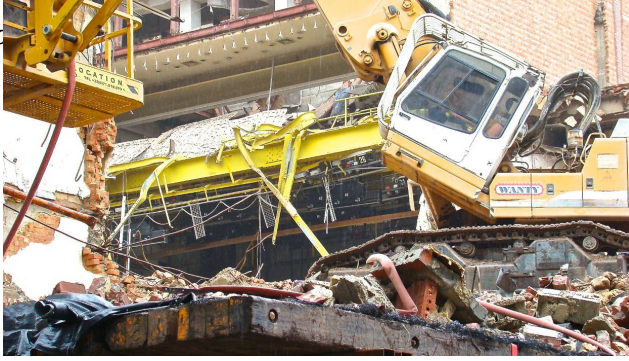


18 Oc



Comment attribuer un marché à une entreprise en étant sûr qu'elle va bien respecter les lois sociales ? Un document de 57 pages, appelé « boîte à outils anti-dumping social », donne une série de règles à respecter pour les pouvoirs publics qui doivent passer des marchés dans le secteur de la construction. Il a été rédigé par le Comité stratégique Charleroi Sud-Hainaut, en collaboration avec les syndicats, la Confédération de la construction, Agoria, l'UCM, l'intercommunale Igretec, et les villes et communes.

Source: [Une charte éthique pour les marchés publics dans le secteur de la construction](http://www.hainaut-developpement.be/une-charte-ethique-pour-les-marches-publics-dans-le-secteur-de-la-construction/)

© Hainaut Développement